

Annexe n°5

Rapport du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Service départemental d'incendie et de secours de la Dordogne

Etablissement Public Administratif

Corps départemental des
sapeurs-pompiers

Groupement des Services Opérationnels

Service Opération Prévision

SOP/PV/MC/N°3060

Dossier suivi par :

Le Service Opération Prévision

Périgueux, le 27 MARS 2006

Le directeur départemental
des services d'incendie et de secours
chef du corps départemental

à

Aquitaine Géométrie
Madame Bénédicte Fortuné
35, rue Couleau
24600 Ribérac.

Objet : Elaboration de la carte communale de Puyrénier.

Vos références : 2005-R320-6.

Pièce jointe : 1 dossier.

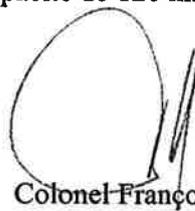
Par courrier en date du 30 janvier 2006, vous demandez au Service Départemental d'Incendie et de Secours un avis sur l'élaboration de la carte communale de Puyrénier.

Suite à l'étude du dossier, j'ai l'honneur de vous faire part des remarques suivantes :

- Créer une défense incendie au lieu-dit "Lacaud" ;
- Renforcer la défense incendie du bourg (actuellement assurée par un puisard d'aspiration présentant un débit de 30 m³/h).

La création et/ou le renforcement de la défense incendie peuvent être assurés en fonction des possibilités hydrauliques par :

- soit l'implantation de poteaux d'incendie normalisés NFS 61 213 (120m³ utilisables en 2 heures sous une pression dynamique de 1 bar),
- soit une réserve incendie d'une capacité de 120 m³, ou réalimentée pouvant fournir 120 m³ utilisables en 2 heures.



Colonel François Colomès.

COMMUNE DE : PUYRENIER**PLAN PARCELLAIRE : MRL016**

N°	GENRE	TYPE	DOMAINE	SITUATION EXACTE	COORDONNEES	INFORMATIONS DE LA DERNIERE VISITE				
						M3/H	P/D	P/STA	OBSERVATIONS	
1	PI	100	Public	Croix d'Agneau : rte de Baussac, RD93	CL 0303/5038	100	1	3	Rien à signaler au : 06/06/2005	D
2	PA	2m3	Public	Nanchères	CL 0301/5040	30			Rien à signaler au : 06/06/2005	D
3	PA	2m3	Privé	Le bourg	CL 0302/5039	30			Rien à signaler au : 06/06/2005	D
4	PN		Privé	Le bourg	CL 0303/5039				Rien à signaler au : 06/06/2005	D

Fin d'édition pour le plan parcellaire : MRL016